

FORMATION SQL SERVER 2012 : IMPLÉMENTER UNE BASE DE DONNÉES

La formation SQL Server 2012 : Implémenter une base de données a pour principal objectif de vous familiariser avec la conception et l'implémentation de bases de données viables sous Microsoft SQL Server. Des fonctionnalités et outils de base aux données spatiales en passant par les procédures stockées, vous aurez une vision globale des fonctions offertes par le serveur en matière de gestion de bases de données

PROGRAMME

1/ SQL Server et ses outils : Introduction générale

- Plateforme SQL Server : concept et enjeux
- Utiliser les outils SQL Server
- Paramétrer les services de SQL Server

2/ Connaître et utiliser les différents types de données

- Se servir des types de données
- Utiliser des données caractères
- Convertir des données
- Utiliser les types de données spécialisés

3/ Concevoir et implémenter des tables avec SQL Server

- Créer des tables
- Utiliser les schémas
- Concevoir des modifications de tables

4/ Assurer l'intégrité des données avec des contraintes

- Garantir l'intégrité des données
- Implémenter l'intégrité de domaine
- Implémenter l'intégrité d'entité
- Implémenter l'intégrité référentielle

5/ Planifier des index à l'aide de SQL Server

- Comprendre les concepts fondamentaux des Index
- Les différents types de données et index
- Distinguer les Index sur colonne unique et composites

6/ Implémenter des structures de table de SQL Server

- Appréhender les structures de table de SQL Server
- Utiliser les index ordonnés
- Concevoir des index ordonnés efficaces

7/ Appréhender les plans d'exécution de SQL Server

- Plans d'exécution : concepts clés et enjeux
- Connaître les éléments clés des plans d'exécution
- Utiliser les plans d'exécution

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2495 euros

5 jours

M10776

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Exploiter les nouveautés offertes par la solution
- Concevoir des bases de données et fichiers de bases de données
- Préserver l'intégrité des données dans Microsoft SQL Server 2012
- Concevoir des procédures stockées et fonctions
- Savoir implémenter du code managé dans une base de données

PRE-REQUIS

- Avoir suivi une formation : Transact SQL (TSQL)
- (ou) Avoir des connaissances équivalentes
- Avoir de bonnes notions en développement de BDD SQL Server
- Avoir de bonnes notions en administration de BDD SQL Server
- Connaître des langages de programmation

PUBLIC CONCERNE

- Administrateur de bases de données expérimentés
- Développeur expérimentés

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance
10/05/2021, 08/11/2021,
Paris
10/05/2021, 08/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC
21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76
Tel : 01 42 62 91 86
www.openska.com



8/ Index non ordonnés : Optimiser les performances

- Créer des index non ordonnés efficaces
- Implémenter des index non ordonnés
- Utiliser l'assistant paramétrage du moteur de BDD

9/ Les vues : Concevoir et implémenter

- Les vues : présentation générale
- Concevoir et gérer des vues
- Réfléchir sur le lien entre performances et vues

10/ Procédures stockées : Concevoir et implémenter

- Les procédures stockées : concept et enjeux
- Utiliser les procédures stockées
- Implémenter des procédures stockées paramétrées
- Surveiller le contexte d'exécution

11/ Appréhender la fusion de données et le type table

- Instruction MERGE : principe et utilisation
- Implémenter le type table
- Utiliser le type table comme paramètre

12/ Manipuler des fonctions définies par l'utilisateur

- Concevoir et implémenter des fonctions scalaires
- Manipuler des fonctions retour de table
- L'implémentation de fonctions
- Connaître des alternatives aux fonctions

13/ Concevoir des applications SQL Server hautement concurrentes

- Les transactions : introduction
- Appréhender les verrous
- Administrer le verrouillage
- Gérer les niveaux d'isolation des transactions

14/ Gérer les erreurs au sein du code T-SQL

- Appréhender la gestion d'erreur en T-SQL
- Implémenter la gestion d'erreur en T-SQL
- Implémenter la gestion d'exception structurée

15/ Les déclencheurs pour répondre aux manipulations de données

- Concevoir des déclencheurs DML
- Implémenter des déclencheurs DML
- Appréhender la conception avancée de déclencheurs

16/ Savoir implémenter le code managé dans SQL Server 2012

- L'intégration du SQL CLR : introduction
- Assembly : importer et configurer
- Implémenter l'intégration du SQL CLR

17/ Savoir stocker des données XML dans SQL Server

- XML : concept et enjeux
- Schémas XML : présentation
- Stocker des données et schémas XML dans SQL Server
- Implémenter le type de données XML

18/ Interroger des données XML dans SQL Server

- Utiliser l'instruction T-SQL pour XML
- Démarrer avec XQuery
- Découper des données XML

19/ Appréhender les données spatiales de SQL Server

- Les données spatiales : introduction
- Utiliser les types de données spatiales
- S'en servir dans les applications

20/ Formuler des requêtes et utiliser les index de texte intégral

- L'indexation de texte intégral : introduction
- Implémenter des index de texte intégral
- Utiliser les requêtes de texte intégral

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75